

REPUBLIQUE TUNISIENNE
Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche
OFFICE DES CEREALES
AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE DE LA RECEPTION DES OFFRES
Appel d'Offres N°07/2026
Conception et exécution d'une unité de tararage, traitement
et conditionnement des semences des produits céréaliers

L'Office des Céréales porte à la connaissance à toutes les sociétés intéressées par l'Appel d'Offres N°07/2026 pour la conception et l'exécution d'une unité de tararage, traitement et conditionnement des semences des produits céréaliers, que la date limite de la réception des offres, fixé pour le 12 Octobre 2026 à 12 H 00, **est reportée pour le 06 Novembre 2026 à 12 H 00.**

Ainsi, toutes les offres devront parvenir sous enveloppe fermée au nom de la portant la mention « offre relative à l'Appel d'Offre N° 07/2026 : « Equipements (conception, fourniture et montage), au plus tard **le 06 Novembre 2026 à 12 H 00.**

Les offres doivent être présentées dans une enveloppe fermée, libellée au nom de la Présidente Directrice Générale de l'Office des Céréales et envoyée à l'adresse suivante : 30 Rue Alain Savary BP N°173 CEDEX 1002 Tunis, portant uniquement la mention suivante:

A NE PAS OUVRIR
APPEL D'OFFRES N° 07/2026:

CONCEPTION ET EXECUTION D'UNE UNITE DE TARARGE DES SEMENCES

Les offres doivent être envoyées, par voie postale et en recommandé ou par rapide poste ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Office des Céréales contre récépissé. Le cachet du bureau d'ordre central faisant foi.

La séance d'ouverture des plis se tiendra, **le 06 Novembre 2026 à 15 H 00** à la salle de réunion au 1er étage au siège de l'Office des Céréales 30 rue Alain Savary, Tunis. Les soumissionnaires qui ont présentés leurs offres ou leurs représentants (présentation d'une procuration signée de la part du soumissionnaire et de la carte d'identité nationale) peuvent assister à la séance d'ouverture des plis.